



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1898

Attribution de subventions au titre de l'hospitalité pour un montant de 51 250 euros - Exercice 2022

Mission égalité et hospitalité

Rapporteur : Mme TOMIC Sylvie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1898 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE
L'HOSPITALITE POUR UN MONTANT DE 51 250 EUROS -
EXERCICE 2022 (MISSION ÉGALITÉ ET HOSPITALITÉ)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

I- Contexte :

La politique d'hospitalité de la Ville de Lyon a pour objectif de faire de Lyon, une ville plus accueillante, solidaire et hospitalière, qui réunit les conditions d'un accueil digne pour les personnes en situation d'exil, arrivant à Lyon ou y vivant déjà.

Cet engagement, qui s'est notamment traduit en décembre 2020, par l'adhésion à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA), nécessite de travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs et institutions intervenant dans l'accueil des personnes migrantes – Etat, Métropole, communes, associations, collectifs de citoyens – tant les organisations sont multiples et les compétences, partagées à différents niveaux.

La politique d'hospitalité repose sur trois grandes ambitions :

- œuvrer pour rendre possible l'accès au logement, à l'alimentation, à la santé, à l'hygiène - conditions de la dignité, du respect des libertés et droits fondamentaux des personnes – et pour faciliter l'insertion dans la société par l'éducation, le sport, la culture, l'apprentissage de la langue et l'emploi ;
- favoriser l'accès aux droits et à l'information ;
- faire vivre une culture de l'hospitalité sur le territoire et soutenir les initiatives associatives et citoyennes.

Dans le cadre de sa politique d'hospitalité, la Ville de Lyon souhaite soutenir les nombreuses associations et structures qui se mobilisent et agissent, très souvent bénévolement, auprès des personnes en situation d'exil, quelle que soit leur situation, en s'inscrivant dans une dynamique de partenariat avec la Ville de Lyon.

II- Propositions :

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subventions pour la mise en œuvre des actions présentées dans le tableau suivant :

| PROGRAMMATION HOSPITALITÉ | | | |
|--|---|--------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Structure</i> | <i>Projet/action</i> | <i>Subvention 2021</i> | <i>Montant proposé 2022</i> |
| Act For Ref c/o Barakat 12, rue des Pierres Plantées 69001 Lyon | Aide aux réfugiés en situation de précarité, quelle que soit leur nationalité et leur pays d'origine, par des actions de solidarité au local et à l'international (fonctionnement général de l'association) | 2 000 € | 3 000 € |
| Passerelles Buissonnières 26, rue des Capucins 69001 Lyon | Accompagnement de femmes en situation de rupture sociale, particulièrement les femmes atteintes de pathologies graves et/ou en exil ; promotion de leur insertion professionnelle et sociale par une prise en charge globale, individuelle et collective (fonctionnement général de l'association) | 1 000 € | 2 000 € |
| Terre d'ancrages c/o Centre Social Bonnefoi 5, rue Bonnefoi 69003 Lyon | Aide aux personnes migrantes et création de lien social entre ces dernières et les membres de la société française (fonctionnement général de l'association) | 3 000 € | 3 000 € |
| L'Ouvre Porte Collectif la Machine 7, rue Justin Godart 69004 Lyon | Organisation de l'hébergement durable de personnes sans domicile, migrantes ou non, chez des particuliers (accueil citoyen). Organisation des « Nuits Suspendues », (hébergement d'urgence ponctuel dans des auberges partenaires) et gestion de la « Maison Suspendue », dispositif d'hébergement temporaire pour femmes seules avec enfants (fonctionnement général de l'association) | 3 000 € | 3 000 € |
| Traces – Histoire mémoires et actualité des migrations en Rhône-Alpes- Auvergne c/o Maison des Passages 44, rue Saint Georges 69005 Lyon | Organisation de la biennale 2022 en questionnant les enjeux mémoriels liés à la reconnaissance de l'histoire de l'immigration (subvention affectée à un projet spécifique) | 0 € | 3 000 € |
| SINGA Lyon LE TUBA 227, cours Lafayette 69006 Lyon | Création de lien social et d'interactions entre les personnes réfugiées en France et la société civile par l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de coopération, favorisant le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et l'inclusion socioprofessionnelle (fonctionnement général de l'association). | aucune subvention versée | 3 000€ |

| PROGRAMMATION HOSPITALITÉ | | | |
|--|--|--------------------------|-----------------------------|
| Structure | Projet/action | Subvention 2021 | Montant proposé 2022 |
| YOON France Chez Maïa BOURREILLE 18, rue Roger Salengro 69009 Lyon | Favoriser l'intégration professionnelle des personnes avec un parcours migratoire/de mobilité, en proposant des prestations d'accompagnement de nature éducative, sociale et culturelle : consolidation des permanences de proximité (subvention affectée à un projet spécifique). | aucune subvention versée | 2 000€ |
| LA CIMADE 76, rue d'Alsace 69100 Villeurbanne | Défense des droits des personnes étrangères - lutte contre toutes les formes de discriminations, lutte contre le racisme et la xénophobie – ; permanence d'accès aux droits, apprentissage du français ; sensibilisation en milieu scolaire par le spectacle Migrant'scène (fonctionnement général de l'association) | 14 000 € | 13 000 € |
| Forum Réfugiés - Cosi 28, rue de la Baisse 69100 Villeurbanne | Actions de sensibilisation et de commémoration dans le cadre du 40 ^{ème} anniversaire de Forum réfugiés-Cosi (subvention affectée à un projet spécifique) | 11 000 € | 11 000 € |
| Insertion – Trois Clochers 12, rue du Ferroux 69450 Saint Cyr au Mont d'Or | Actions d'accompagnement et d'insertion des familles de migrants sur le territoire du 9 ^{ème} /St Rambert et sur la Commune de Saint-Cyr. (fonctionnement général de l'association) | aucune subvention versée | 800 € |
| Médecine et Droit d'Asile Lyon Meda ORSPERE SAMDARRA Hôpital Vinatier 95, bd Pinel 69500 Bron | Accompagnement à la demande d'asile par la réalisation de certificats médicaux. Organisation d'un colloque destiné aux CADA, avocats et autres intervenants de l'asile (fonctionnement général de l'association). | aucune subvention versée | 3 450 € |
| WATIZAT 78, rue des Martyrs 75018 Paris | Edition de guides d'information et de lieux ressources pour les personnes exilées à Lyon (subvention affectée à un projet spécifique). | 3 000 € | 4 000 € |
| TOTAL PROGRAMMATION HOSPITALITÉ | | 51 250 € | |

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 51 250 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- La dépense en résultant, soit au total, 51 250 euros inscrits au budget de l'exercice en cours sur l'enveloppe « HOSPITALITE » sera prélevée sur la ligne de crédit 116510, nature 65748, fonction 348.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET